



## **LES AED ET LES AESH EN ONT PLUS QU'ASSEZ ! TOUSTES EN GRÈVE LE JEUDI 16 JANVIER 2025 !**

AED comme AESH, nous sommes les grand-es oublié-es de l'Education nationale : nous sommes parmi les personnels les plus précaires et les moins reconnus. Nos métiers, souvent méprisés, voient leurs conditions de travail se dégrader.

### **Maintien dans la précarité**

AED comme AESH, notre rémunération est insuffisante : les temps incomplets imposés aux AESH – à 97 % des femmes – nous maintiennent dans la précarité, souvent sous le seuil de pauvreté, tout comme les salaires au niveau du SMIC sans perspective d'évolution avant 9 ans d'ancienneté pour les AED.

La nouvelle disposition sur l'accompagnement sur la pause méridienne, présentée par le ministère comme une solution aux temps incomplets subis par les AESH, a créé le désordre et s'est parfois soldée par une perte de revenus pour certaines d'entre nous. Pour les AED, une éventuelle augmentation de salaire, au bout de 9 ans, est liée à un entretien avec la direction de son établissement, ce qui laisse la porte ouverte à l'arbitraire.

### **SUD éducation Gard-Lozère exige :**

- **une augmentation significative des rémunérations sur toute la carrière pour toutes les AED et les AESH ;**
- **la généralisation de contrats CDD d'une durée de trois ans et la gestion des personnels par les services académiques pour les AED ;**
- **la reconnaissance d'un temps complet sur la base d'un accompagnement élève de 24 heures pour les AESH, sans ajouter de nouvelles missions sur le temps périscolaire.**

### **Mépris de nos métiers**

AED comme AESH, nous déplorons le manque de considération accordée par le ministère à nos métiers, favorisant les inégalités de traitement par rapport à la plupart des autres personnels de l'Education nationale. Par exemple, les personnels AESH et AED travaillant dans des écoles ou établissements REP ou REP+ ont dû batailler ferme pour obtenir le versement de l'indemnité... et encore, iels doivent en réclamer les arriérés à l'État, pire : iels n'en touchent que 36 % !

Le métier d'AED continue d'être perçu comme un « job étudiant » alors que 70% des AED ne sont ni en formation, ni en études ! De plus, chaque fin de contrat peut être l'occasion d'un non-renouvellement sans réel motif, et l'accès au CDI reste soumis au bon vouloir des chef-fes d'établissement et du rectorat.

**SUD éducation Gard-Lozère revendique :**

- la transparence sur l'accès au CDI et un véritable droit au CDI au bout des 6 ans pour les AED ;
- un statut de fonctionnaire de catégorie B, ainsi qu'un statut d'étudiant-es/salarié-es avec un temps de décharge accru pour les personnes en étude ou en formation ;
- la création d'un corps de fonctionnaire de catégorie B dans la Fonction publique d'État et le statut d'éducateur·rices scolaires spécialisé·es, pour reconnaître le métier d'AESH.

## **Dégradation de nos conditions de travail**

AED comme AESH, nos conditions de travail sont difficiles et ne cessent de se dégrader. Depuis la mise en place des PIAL, les conditions de travail des AESH se sont détériorées avec une augmentation du nombre d'élèves à accompagner, des affectations sur plusieurs établissements scolaires, des emplois du temps éclatés et parfois modifiés à la dernière minute, des situations liées au handicap de plus en plus complexes... Les AED subissent, quant à elleux, un accroissement de la charge de travail ces dernières années, dans un contexte de stagnation, voire de réduction du nombre de postes dans les établissements.

**L'arrivée annoncée des PAS laisse craindre le pire : cette fusion des PIAL va entraîner un élargissement des zones géographiques pour les affectations et donc des déplacements plus conséquents et un éclatement des emplois du temps ; cette politique de mutualisation des moyens signe la fin de l'inclusion : les AESH accompagneront de moins en moins les élèves en situation de handicap car la MDPH n'indiquera plus d'heures définies sur leur notification et elles devront prendre en charge d'autres élèves aux besoins éducatifs particuliers.**

**SUD éducation Gard-Lozère exige :**

- l'abandon des PIAL, des PAS et de la politique de mutualisation des moyens ;
- un recrutement d'AESH à hauteur des besoins pour l'inclusion de tous les élèves ;
- des créations de poste d'AED ;
- une baisse de leur temps de travail avec 32h/semaine pour un temps plein.

**Mobilisons-nous, faisons entendre nos revendications !  
Toustes en grève le jeudi 16 janvier... et dans la rue !**

**RASSEMBLEMENT À 10H À LA MAISON CARRÉE (NÎMES)  
RASSEMBLEMENT À 12H À LA DSDEN DE LOZÈRE (MENDE)**

